

CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 24 septembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 22  
Nombre de conseillers absents : 3  
Nombre de pouvoirs : 4  
Date de la convocation : 18 septembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le VINGT-QUATRE SEPTEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

**Etaient présent(e)s** – M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Christian TEULADE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE .

**Pouvoirs :**

M. Christian CARRERE, pouvoir à M. Roger VIARSAC  
Mme Martine BERTHE, pouvoir à M. Thierry DAYRE  
Mme Jocelyne AUDIBERT, pouvoir à Mme Aurore AMOURDEDIEU  
M. Virgile VAN ZELE, pouvoir à M. Pierre COMBES

**Excusés :** M. Yves RINCK - M. Erwan ALLÉE

**Absente :** Mme Anne TAILLEUX

**Est désigné comme Secrétaire de séance :** M. Didier ROUSSELLE

2025 - 09 - 87 / MARCHES PUBLICS  
TRAVAUX DE DESHUMIDIFICATION DE L'EGLISE Saint VINCENT  
Choix des titulaires des lots 1 et 2

**RAPPORTEUSE :** Mme Monique BOTTINI

**1°) Objet du Marché**

La Ville de Nyons a réalisé en 2023 une étude patrimoniale et un diagnostic général de l'Eglise Saint Vincent à la suite de remontées capillaires et d'infiltrations d'eau constatées sur le mur nord de l'édifice. Celles-ci entraînent des dégradations et une mise en danger de différentes œuvres classées Monuments Historiques qui sont exposées et conservées à l'intérieur de l'Eglise.

Cette étude a été menée à bien par le Cabinet **Architecture & Héritage** de Villeurbanne et a débouché sur un programme général de révision et de restauration de l'édifice.

A ce jour, la commune de Nyons a décidé d'engager les travaux dits « urgents » afin d'assainir les murs de l'Eglise Saint Vincent et ainsi garantir une meilleure conservation des objets et meubles classés.

Le cabinet **Philippe Donjerkovic** de Marseille a été embauché pour une mission de maîtrise d'œuvre, allant de la consultation des entreprises au suivi effectif des travaux qui devraient démarrer autour du 10 novembre 2025.

Ceux-ci se décomposent en 2 lots :

- Lot 1 - Maçonnerie-gros œuvre-vrd- toiture : petits travaux de maçonnerie avec une partie « drainage » des eaux pluviales (création d'un caniveau, curage et vérification des drains, des solins et géotextiles...), révision, nettoyage de la toiture et révision des vitraux...
- Lot 2 - Traitement de l'humidité : pour la mise en place d'un dispositif « humi-stop » tout autour de l'édifice. Il s'agit d'un procédé d'électro-osmose visant à neutraliser une partie des remontées humides dans les murs.

La procédure choisie est la procédure adaptée (MAPA) conformément à l'article L 2123-1 du code de la commande publique. Il s'agit d'un marché public ordinaire de travaux.

**CONSEIL MUNICIPAL du 24 septembre 2025**

La consultation s'est déroulée selon les étapes suivantes :

- 1°) Avis d'Appel Public à la Concurrence envoyé à la publication le 13 juin 2025
- 2°) Visite sur site obligatoire : vendredi 27 juin 2025
- 3°) Date limite de réception des offres : 15 juillet 2025
- 4°) Le nombre d'offres retenues : 4 pour le lot 1 et 1 pour le lot 2
- 5°) Commission d'Appel d'Offres le 17 septembre 2025 pour le choix des titulaires des lots 1 et 2

La Commission d'Appel d'Offres du 17 septembre 2025 a décidé de retenir à l'unanimité l'entreprise suivante :

- **Entreprise MARIANI (AVIGNON – 84000)** pour les deux lots.

**Lot 1 - Maçonnerie-gros œuvre-vrd- toiture**  
pour un montant de ..... 38 839.49 € HT

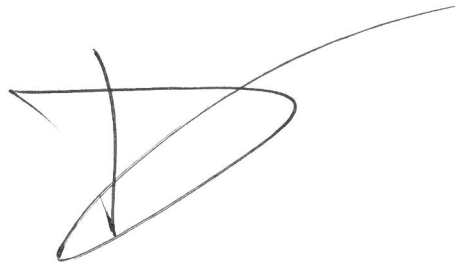
**Lot 2 Traitement de l'humidité**  
pour un montant de ..... 38 767.96 € HT

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,  
DECIDE**

**POUR : 26  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0**

- **D'APPROUVER** les marchés des travaux de déshumidification de l'Eglise Saint Vincent pour les lots 1 et 2.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant et les faire exécuter.

Didier ROUSSELLE  
Secrétaire de séance



Pierre COMBES  
Maire de NYONS

